



LA CHAÎNE DU BONHEUR est une fondation privée à but non lucratif, bras humanitaire de la SSR. Bailleur de fonds responsable, elle assure que les dons qu'elle collecte sont engagés dans des projets humanitaires et sociaux de qualité mis en œuvre par ses partenaires pour répondre aux besoins des populations affectées par des catastrophes et des crises humanitaires à l'étranger comme en Suisse. Elle favorise le partage et la promotion des compétences et du savoir en matière humanitaire.

Pour nos activités en Suisse, nous cherchons sur base de mandat pour 4 à 6 jours/an deux

## EXPERT·E·S EN PROTECTION DE L'ENFANT

### Responsabilités

Analyse et appréciation de demandes de contribution à des projets soumises par des associations ou fondations suisses. Participation aux séances de la Commission de Projets Suisse (COPRO-CH) qui traite ces demandes. Prise de position sur les projets. Réunions ad hoc, éventuellement expertises par écrit / consultations téléphoniques.

### Profil souhaité

Formation	Diplôme universitaire ou d'une haute école (ou équivalent) en sciences sociales, psychologie ou équivalent, avec une spécialisation ou une formation continue liée à la protection de l'enfant.
Expérience	Expérience confirmée dans le domaine de la protection de l'enfant en Suisse, et de l'action sociale dans ce domaine.  Très bonne connaissance du contexte régional, voire national, en la matière.  Expérience dans la conception, la réalisation et/ou l'évaluation de projets de protection.
Communication	Langue maternelle française ou allemande, avec bonne connaissance au moins passive de l'autre langue. Connaissances de l'italien un atout.  Facilité de communication, éloquence, esprit d'équipe, aisance en réunion.  A l'aise avec les outils informatiques courants.
Autres	Indépendance par rapport aux organismes (organisations non lucratives de droit privé) pouvant être amenés à déposer des demandes de soutien.  Disponibilité selon planning annuel et certaine flexibilité.

### Conditions du mandat

Durée du mandat	Mandat de deux ans, éventuellement renouvelable.
Temps de travail	2 à 3 jours de réunion par an et 2 à 3 jours supplémentaires pour analyse de projets (étude de dossiers). A cela peuvent s'ajouter des mandats ponctuels pour l'analyse de demandes de contribution.
Rémunération	Selon les tarifs en vigueur à la Chaîne du Bonheur. Les frais effectifs sont remboursés.

### Postulations

En cas d'intérêt, merci d'envoyer une lettre de motivation et votre CV à : [jobs@bonheur.ch](mailto:jobs@bonheur.ch) jusqu'au 30 septembre 2022